

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 12 MAI 2025 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres :
Jean-Claude Doiron, Marie-Soleil Landry, Jacques Boucher,
Pierre Boudreau, Kim Légère, Louise Blanchard, Florence
Albert, Nicole Hébert et Terry Ing

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ soixante-douze (72)
personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur
général, Julie Jacob, greffière, Pierre Doiron, directeur de
l'administration, Dave Cowan, directeur général adjoint et
trésorier et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à
l'ordre vers 19 h.

2025-114

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la
conseillère Kim Légère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en
interchangeant les points 16. et 23. et en ajoutant à 28.
Questions nouvelles : Remplaçant à l'AGA de la CSRPA.
Adoptée

2025-115

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2025-116

Études des objections écrites
reçues concernant la
modification à l'arrêté de
zonage – Olivier Thériault

Aucune objection écrite reçue concernant la modification à
l'arrêté de zonage de la demande d'Olivier Thériault.

2025-117

Dépôt et première lecture par
son titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - Olivier
Thériault

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de
faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de
la demande d'Olivier Thériault. Adoptée

2025-118

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Olivier Thériault

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande d'Olivier Thériault. Adoptée

2025-119

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare. Adoptée

2025-120

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare. Adoptée

2025-121

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare, et que cet arrêté porte le numéro 2025-01. Adoptée

2025-122

Résolution visant la soumission de l'arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal au ministère des Gouvernements locaux pour approbation – rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jacques Boucher;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112 (1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

IL EST RÉSOLU que la greffière, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 2025-01 conformément aux exigences du paragraphe 112 (2) de ladite Loi. Adoptée

2025-123

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare. Adoptée

2025-124

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare. Adoptée

2025-125

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour le projet de développement sur la rue de la Gare, et que cet arrêté porte le numéro 2025-02 Adoptée

2025-126

Demande de subvention
FACL – Accueil Ste-Famille –
300 000 \$

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Terry Ing;

CONSIDÉRANT QUE le programme du FACL a déjà annoncé son soutien à différents niveaux financiers pour d'autres projets à des OSBL dans la ville;

CONSIDÉRANT le caractère du type de logement offert;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler les besoins répertoriés par l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel d'une mise en chantier dans les 12 prochains mois dans la subdivision de la rue de la Gare;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une telle contribution financière à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT la notoriété de l'organisme;

IL EST RÉSOLU, sous recommandation du comité de gestion du FACL, d'accepter la subvention de 300 000 \$ demandée par l'Accueil Ste- Famille. Adoptée

2025-127

Projet moustiques

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu d'accepter la proposition de GDG Environnement pour les travaux d'étude entomologique, en collaboration avec la ville de Shippagan, sur le territoire de la municipalité de Caraquet. Les coûts associés à l'étude seront de 20 000 \$ plus TVH. Adoptée

Quelques personnes du public ont exprimé des opinions favorables et défavorables à l'épandage de BTI pour lutter contre les moustiques.

2025-128

Offre d'achat et convention –
Robert Comeau

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention de Robert Comeau au montant de 117 921 \$ plus taxes pour le terrain portant le numéro d'identification NID 20492807. Adoptée

2025-129

Offre d'achat et convention –
Gabriel Comeau

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention de Gabriel Comeau au montant de 52 522 \$ plus taxes pour le terrain portant le numéro d'identification NID 20492815. Adoptée

2025-130

Terrain pour enseigne –
Entrée de la Ville

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention de Cathy Noël Haché au montant de 4 250 \$ plus taxes pour une partie du terrain portant le numéro d'identification NID 20922860. Adoptée

2025-131

Engagement au projet
« Afficher le paysage en
français » - AFMNB

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Florence Albert;

ATTENDU QUE l'affichage public et commercial de notre municipalité est l'image que nous projetons d'abord de notre identité, de notre culture et de notre histoire à notre propre population, incluant à nos enfants, mais également aux gens qui nous visitent, aux touristes, ainsi qu'aux potentiels nouveaux habitants et nouvelles habitantes;

ATTENDU QUE ce paysage linguistique est aussi important que l'esthétique et l'environnement de nos municipalités, son architecture, son aménagement paysager et autres;

ATTENDU QUE le paysage linguistique joue un rôle très important dans la fierté de nos citoyens et des jeunes en particulier vis-à-vis leur langue, leur histoire, leur appartenance culturelle;

ATTENDU QUE le paysage linguistique est un facteur important d'enracinement communautaire et de respect de soi-même et des autres;

ATTENDU QUE le paysage linguistique est un moteur de développement personnel, social et économique;

ATTENDU QUE des municipalités et organismes communautaires ont déjà saisi l'importance du paysage linguistique et mis en place des approches pour que l'affichage reflète mieux la ou les communautés qui les composent et que des résultats intéressants ont été obtenus à plusieurs endroits.

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Caraquet s'engage à :

- Participer au projet « Afficher le paysage en français » de l'AFMNB qui vise à améliorer la francisation de l'affichage public et à partager son expérience avec d'autres municipalités;
- Modifier l'arrêté sur la sauvegarde du Patrimoine pour intégrer des principes d'affichage public accompagnés de mesures incitatives selon la réalité de la municipalité;
- Mandater le comité sur la sauvegarde du Patrimoine pour coordonner l'initiative AFFICHER LE PAYSAGE EN FRANÇAIS au sein de la municipalité.

Adoptée

2025-132

Entente et mandat –

Regroupement d'assurance

dommage - AFMNB

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité adhère au regroupement en assurances dommage de l'AFMNB;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît le rôle de l'AFMNB à titre de mandataire du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite continuer à mandater l'AFMNB à titre de mandataire du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT QUE l'AFMNB a le mandat d'explorer le marché d'assurance pour la municipalité membre du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement embauche une firme d'experts-conseils indépendante des assureurs et des courtiers pour évaluer et effectuer les travaux relatifs à la procédure d'appel d'offres concernant l'acquisition d'un portefeuille d'assurances de dommages et pour assister l'AFMNB dans sa gestion du regroupement pour les municipalités participant à la démarche;

CONSIDÉRANT QUE l'AFMNB et la firme d'experts-conseils indépendante aviseront et agiront comme défenseurs des intérêts de la municipalité durant la durée de l'entente;

IL EST RÉSOLU d'accepter l'entente de regroupement municipal relative au regroupement d'assurance dommages.
Adoptée

2025-133

Demandes prioritaires –
Financement SDR

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu que la Ville de Caraquet fasse une demande pour trois subventions à la Société de développement régional pour les dossiers prioritaires suivants :

- **Rue de la Gare : 3 379 290 \$**

Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement

- **Centre régional des générations : 120 000 \$**

Fonds d'investissement communautaire

- **Terrain de pickleball : 56 600 \$**

Fonds d'investissement communautaire

Adoptée

2025-134

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 avril 2025.
Adoptée

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 mai 2025.
Adoptée

2025-135

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-
verbaux.

2025-136

Exposés des membres du
conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry mentionne que l'inspection de la garderie a lieu le 22 mai prochain. Elle en profite pour remercier tous les bénévoles pour leur aide à monter les meubles et les jeux.

Une rencontre avec l'Association des parents du NB a eu lieu le 7 mai dernier où plusieurs recommandations sont ressorties et qui seront adressées à la Ville.

Elle demande un suivi concernant la maison à détruire à Bas-Caraquet. Le directeur général mentionne que les négociations se poursuivent.

Elle demande que le conseil d'administration de la Marina de Bas-Caraquet soit invité à rencontrer le conseil municipal pour connaître l'évolution des travaux.

La conseillère Nicole Hébert présente sa position quant aux omissions de détails de la politique agricole dans le règlement de zonage.

La conseillère Florence Albert renchérit sur le dossier de la politique agricole mentionnant que le règlement de zonage ne propose pas assez de terres agricoles. Elle ajoute qu'une rencontre a lieu prochainement avec tous les agriculteurs de la région et la CSR-PA à cet effet.

La conseillère Louise Blanchard fait mention des événements qui ont eu lieu et ceux à venir.

Elle a participé à des rencontres concernant la politique culturelle.

Elle a également participé à une rencontre concernant la piste cyclable dans le centre-ville.

Finalement, elle invite les gens à encourager le dynamisme culturel en se procurant des billets de la Chasse à l'as.

À la suite des récentes rénovations, le conseiller Pierre Boudreau invite les gens à participer aux activités du Club de l'âge d'or de Pokemouche à Évangéline.

Le conseiller Terry Ing a également participé à la rencontre pour la piste cyclable dans le centre-ville.

Il a assisté à une rencontre avec le service de la sécurité publique de la CSRPA concernant l'optimisation de notre service d'incendie. Des recommandations seront apportées au conseil municipal.

Il demande quand l'asphaltage du boulevard St-Pierre Ouest aura lieu. Le directeur général mentionne que les travaux sont prévus après le 15 août.

La conseillère Kim Légère invite les gens à se procurer une passe de saison du Club plein air et d'aller aimer leur page Facebook pour être au courant de toutes les activités.

La vente de billets du Festival acadien va bon train.

Elle profite de la présence d'un grand nombre de gens dans la salle pour les remercier de leur implication.

Le maire fait un survol des dossiers suivants :

- La compagnie ASDR située dans l'ancienne Coop
- Sanctuaire Ste-Anne-du-Bocage
- Centre régional des générations

2025-137

Correspondance reçue et
envoyée du mois d'avril 2025

Les membres du conseil municipal passent en revue la
correspondance reçue et envoyée du mois d'avril 2025.

2025-138

Questions nouvelles
Nomination d'un remplaçant

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée
par la conseillère Florence Albert, en l'absence du maire et du
maire suppléant, il est résolu de nommer le conseiller Jacques
Boucher comme remplaçant à l'assemblée générale annuelle de
la CSRPA le jeudi 22 mai à 14 h. Adoptée

2025-139

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2025-140

Présentation et intervention du
public

Alexis Légère soulève des ajustements à apporter dans la
révision de l'arrêté de zonage concernant la politique agricole,
soit l'identification de plus de terres agricoles et le manque de
flexibilité de l'agriculture urbaine.

Guy Haché appuie les demandes d'Alexis Légère et fait la
lecture d'un texte concernant l'agriculture.

André Paradis remet une pétition exprimant l'opposition des résidents de la rue Boudreau au nouveau plan municipal et à la construction d'habitations bifamiliales dans la rue.

Anne Doiron remercie la Ville de veiller à son patrimoine. Elle appuie Alexis Légère et le comité sur la politique agricole ainsi que les résidents de la rue Boudreau. Elle souhaite que le conseil municipal réfléchisse avant d'épandre des pesticides pour les moustiques. Finalement, elle remercie la Ville pour avoir illuminé le Centre culturel en jaune dans le cadre de la journée de la sensibilisation aux problématiques à la sensibilité environnementale et distribue un document en lien avec l'installation de compteur intelligent par Énergie NB.

Jean-Pierre Mallet, des Épaves de la baie de St-Simon, mentionne que la présidente est en démarche pour vendre ou donner le terrain à la Ville sans consulter le comité. Le maire lui suggère d'en discuter avec son comité et non avec la Ville.

À la suite de nombreuses interventions quant à la politique agricole, zonage agricole, à la difficulté d'accès aux terres, etc. Guillaume Légère exprime sa déception quant à l'achat par la Ville d'une terre agricole en exploitation, cultivable et de première qualité sur la rue de la Gare. Le maire ne croit pas que l'avenir agricole repose dans cette portion du centre-ville.

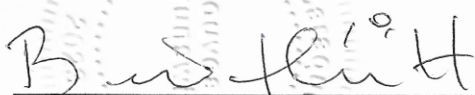
Elizabeth Marier rajoute sur les interventions d'Alexis qu'avec le nouveau plan de zonage les quartiers zonés résidentiels ne possèdent aucune flexibilité pour une petite production jardinière. Selon le maire, rien dans les règlements n'empêche une telle activité, mais une vérification sera effectuée auprès de la CSRPA.

Doris Pinet se prononce en faveur des activités agricoles et jardinières à Caraquet.

2025-141

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 21 h 42.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE